



MIEUX ENSEMBLE



DOSSIER

LE SPORT À L'AGGLO DANS UNE FORME OLYMPIQUE ! P. 9-14

L'AGGLO EN CLAIR

BUDGETS 2024 : DES EFFORTS POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR P. 15

SOMMAIRE

L'ACTU EN BREF

P. 4 > 8

Une responsabilité collective dans l'accueil des gens du voyage

DOSSIER

P. 9 > 14



Le sport à l'agglo dans une forme olympique !

L'AGGLO EN CLAIR

P. 15



Budgets 2024 : des efforts pour mieux préparer l'avenir

À LA DÉCOUVERTE DE NOS COMMUNES

Les Trois Frontières, entre guerres et paix

P. 16 > 17



GLISSÉ AVEC VOTRE MAGAZINE, un document sur les circuits courts près de chez vous !

COM' À LA CAMPAGNE

P. 18

Des trésors « pas perdus »



L'AGGLO AVANCE

P. 19 > 23



Accès Autoroute-Agglomération des 3 Frontières : fluidifier et sécuriser

L'AGGLO EN VERT

P. 24 > 25

Moustique tigre, comment ne pas l'inviter chez soi

L'AGGLO ET VOUS

P. 26 > 28

Bartenheim et ses moulins

PORTRAIT

P. 29

Une main tendue pour tous



ON PARLE DE NOUS

P. 30

Nos publications les plus appréciées sur Instagram

NOTRE CARTE BLANCHE

P. 31

« Accueillir les Jeux Olympiques est un honneur. C'est une occasion unique de redonner toute son importance au sport qui permet de transcender les barrières culturelles, linguistiques et géographiques pour réunir les peuples du monde entier dans un esprit d'inclusion, de compétition bienveillante et de respect mutuel.

En 2024, où beaucoup d'incertitudes pèsent sur les populations et où de nouveaux conflits font rage, il est peut-être encore plus important que par le passé de donner toute son ampleur à ce bel événement fédérateur.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro de notre journal intercommunal, sur notre territoire, nombreuses sont les communes et les associations qui ont à cœur de saisir cette occasion pour organiser des initiatives très concrètes permettant d'illustrer les valeurs et l'esprit de l'olympisme.

Nombreux sont également tous ces sportifs qui se dépassent tous les jours un peu plus pour être meilleurs. Ils sont exemplaires et doivent nous inspirer au quotidien.

Petits et grands se sont ainsi retrouvés depuis l'année dernière à d'innombrables occasions pour apprendre, et prendre plaisir, à travailler en équipe, à valoriser les différences comme clef du succès, à se dépasser, à se respecter.

Les Jeux Olympiques,

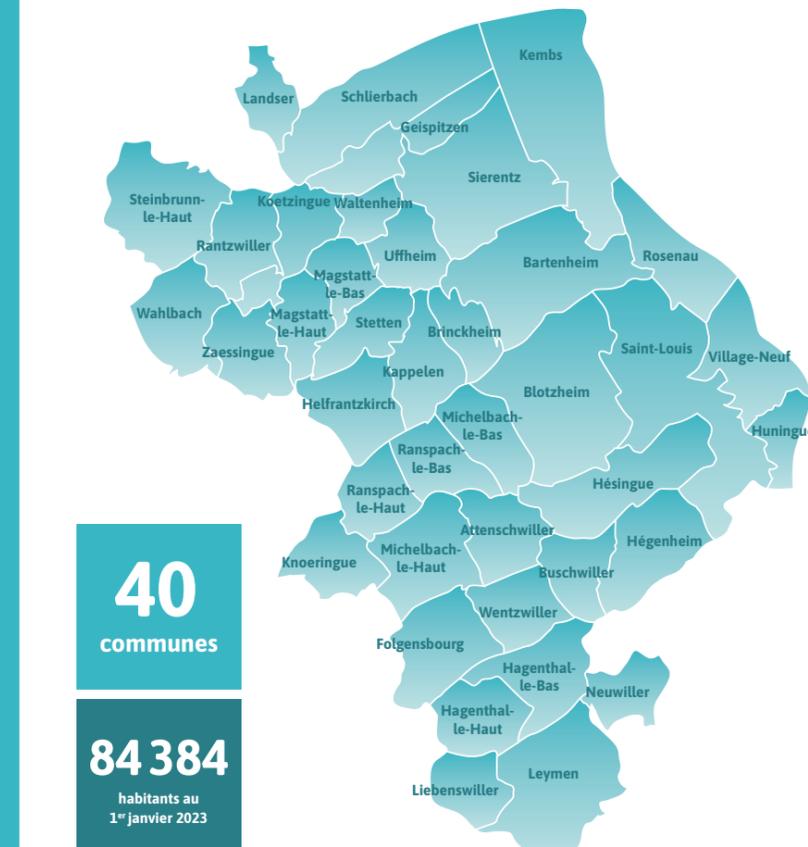
une formidable école de la vie que Saint-Louis Agglomération a encouragée sur le territoire

Une formidable école de la vie en somme que Saint-Louis Agglomération a encouragée et qui se traduira également dans diverses manifestations organisées au courant de l'été à la piscine de plein air Pierre de Coubertin.

Je tiens également à rappeler que nous accueillerons à Huningue, sur notre territoire, la flamme olympique le 26 juin prochain. Elle traversera une frontière mythique, le Rhin, en donnant ainsi toute son importance aux liens qui unissent l'Allemagne et la France et à travers eux tous les pays européens dans un esprit de paix et d'entraide.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vive les Jeux Olympiques !

Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération



40 communes

84 384 habitants au 1^{er} janvier 2023

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

GENS DU VOYAGE : UN SCHÉMA INADAPTÉ AUX RÉALITÉS DU TERRITOIRE

Alors qu'elle satisfaisait à ses obligations dans le cadre de l'actuel schéma départemental d'accueil des gens du voyage, et ce depuis 2008, Saint-Louis Agglomération estime que le nouveau texte proposé ne prend pas en compte les spécificités de son territoire. Celui-ci est en proie régulièrement à des situations de crise sans disposer des moyens d'intervention adéquats. C'est pour faire entendre ses difficultés que l'Agglomération a voté contre le schéma 2024-2029 en séance communautaire du 27 mars dernier.

Le Schéma départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) est un document qui cadre la politique partenariale pour gérer cette question à l'échelle d'un département. Localement, il implique l'État et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), aux côtés de l'ensemble des collectivités.

- **En tant qu'EPCI**, Saint-Louis Agglomération a l'obligation de créer, d'aménager, d'entretenir et d'assurer la gestion des aires d'accueil et des terrains dont le schéma départemental a prévu la réalisation sur son territoire, tout en confortant le dialogue avec la communauté des gens du voyage.
- **Les communes** doivent accueillir sur leur territoire les aires et terrains mentionnés au schéma,
- **La Collectivité européenne d'Alsace et l'État** définissent les prescriptions imposées au territoire à travers le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ils coordonnent le volet social, la gestion de la scolarisation des enfants et la santé de ces publics,



- **Des partenaires** comme l'association Appona 68* interviennent dans divers domaines, par des actions d'information, de sensibilisation, de médiation et d'accompagnement.

Découvrez la délibération
dans son intégralité sur
notre espace Open Data



De (trop) nombreux incidents

Si l'Agglomération se reconnaît dans la volonté de respecter la liberté constitutionnelle d'aller et venir, de stationner et habiter dans des conditions décentes pour les gens du voyage, elle se heurte régulièrement à des voyageurs qui bafouent les règles qui s'imposent à tout citoyen résidant sur le territoire français. Une certaine impunité vient exacerber et cristalliser les tensions avec les riverains et les entreprises du territoire, qui en subissent les nuisances dont certaines ont un caractère de dangerosité avérée (comme des branchements électriques illégaux qui mettent en danger la vie d'autrui). Par ailleurs, les nombreux incidents relevés sur le territoire occasionnent des coûts de gestion difficilement supportables pour les collectivités et les citoyens, parfois même critiques pour les entreprises.

360 tonnes/an

Nombre de tonnes
d'ordures ménagères
collectées suites à
des incivilités



102 000,77 € TTC

Coût des aménagements
à la piscine couverte pour
éviter les stationnements
illicites



Une situation spécifique

En raison de sa situation géographique privilégiée, aux portes de la métropole bâloise considérée comme l'une des plus prospères au monde, Saint-Louis Agglomération devient un catalyseur d'attractivité pour la population en général et pour les gens du voyage en particulier. Dans les pays voisins (Suisse et Allemagne), les règles d'installation plus restrictives renforcent la pression sur le territoire et génèrent un afflux massif et incontrôlé de voyageurs qui se concentrent sur quelques communes proches de la frontière. Ces flux dépassent largement les capacités d'accueil du territoire et les moyens d'accompagnement à disposition des collectivités françaises concernées.

La conjugaison d'une population implantée durablement mais qui se déplace par sauts de puce et l'arrivée régulière de nouvelles communautés génère de nombreux débordements et stationnements illicites sur les espaces publics et les terrains privés, alors même que les aires restent sous-occupées. Saint-Louis Agglomération est ainsi le territoire le plus impacté du département avec en moyenne une quarantaine de groupes de toutes tailles chaque année, ou, par exemple, plus de 350 caravanes recensées entre Noël et le nouvel an.

Un changement d'échelle pour pouvoir agir

Le traitement de cette situation exceptionnelle appelle donc une responsabilité collective et une solidarité supra-communautaire, avec des moyens techniques et financiers définis à cette échelle. Saint-Louis Agglomération a déjà harmonisé ses tarifs d'occupation des aires en les baissant et instauré un espace de dialogue en recrutant un agent dédié à la médiation, conformément aux prescriptions du schéma. Mais la demande d'augmenter la capacité d'accueil dans des équipements destinés à une population itinérante ne répond pas aux pratiques des communautés de gens du voyage installées à l'année dans les communes de l'aire urbaine de Saint-Louis. La gestion de cette question, dans les moyens à mettre en œuvre et l'accueil des populations, ne peut pas être uniquement portée par Saint-Louis Agglomération mais doit être partagée par l'ensemble des acteurs haut-rhinois à travers un dispositif de solidarité financière et technique, avec des moyens dédiés.

Le décalage entre les prescriptions du schéma, identiques aux territoires qui ne connaissent pas de tension particulière, et les réalités de terrain ne prend pas en compte une situation hors normes particulièrement préjudiciable à notre bassin de vie. Saint-Louis Agglomération fait ainsi valoir sa voix pour obtenir :

- l'obligation pour les gens du voyage de s'installer dans les aires permanentes dès lors que des places y sont disponibles,
- la reprise des échanges avec les représentants de l'État et de la CeA, avec une plus large représentation dans les instances de gouvernance du SDAHGV,
- une meilleure prise en compte de sa singularité et ses difficultés.

RETROUVEZ EN VIDÉO l'expérience des salariés de Diehl Metering, à Saint-Louis



Ces déplacements représentent beaucoup moins de fatigue. Avoir des parkings à vélo et des ateliers de réparation est plaisant.»

Pierre, (Diehl Metering)

DES MOYENS POUR LA MOBILITÉ DURABLE DE TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Saint-Louis Agglomération a instauré et perçoit un versement mobilité, payé par tous les employeurs du territoire, publics et privés, de plus de 11 salariés. Cette ressource foncière nouvelle permet à la collectivité de continuer à contribuer de manière importante au financement de nombreux projets de mobilité et ainsi à la lutte contre le changement climatique. Explications.

Des transports performants, agréables, des mobilités complémentaires et durables sont une nécessité. Pour les habitants bien entendu, mais aussi pour le développement économique des entreprises et leurs salariés. Le versement mobilité permet de collecter environ 2,5 millions d'euros par an sur le territoire de SLA qui doivent être fléchés obligatoirement et exclusivement vers des actions destinées à améliorer la mobilité au sens large.

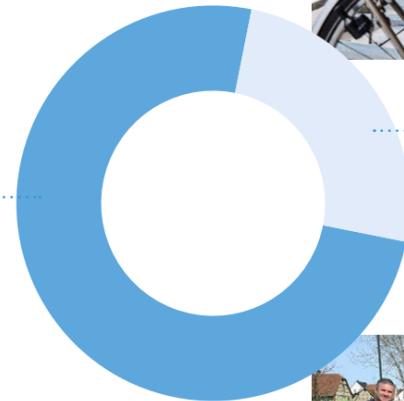
LES MOBILITÉS ALTERNATIVES POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Cette contribution des employeurs finance en partie le développement et le renforcement des offres de mobilité à destination des actifs et des habitants du territoire :



75 %

sont dédiés aux transports en commun (bus, tram, scolaires)



25 %

restants sont affectés aux infrastructures destinées aux modes doux, aux mobilités partagées (covoiturage et autopartage), à l'intermodalité et à différents services comme la réparation et la location de vélos, ou encore à la marche...



Les maires de Kappelen, Guillaume Gabriel et de Stetten Anne Bézard et l'assesseur en charge des mobilités douces Vincent Strich, présents lors de l'inauguration.

Ouverture de la liaison cyclable Kappelen-Stetten

La liaison cyclable entre Kappelen et Stetten a été inaugurée le mercredi 20 mars. Elle prend place dans un aménagement plus large d'un axe cyclable Saint-Louis/Bartenheim/ Brinckheim/ Kappelen/Stetten. Long d'un peu plus de 600 mètres, ce premier tronçon a coûté 370 000 €, cofinancé par l'État (40 %), par l'agglomération de Bâle (40 %) et par Saint-Louis Agglomération (20 %). La liaison permet de rejoindre le pôle d'emploi et développement de Sierentz/ Bartenheim et Saint-Louis, ainsi que la gare de Bartenheim, elle sécurise également les déplacements des enfants se rendant à l'école.

AOM, QUÉZAKO ?

Saint-Louis Agglomération est Autorité Organisatrice de la Mobilité sur l'ensemble de son territoire.

Son rôle est de faciliter les mobilités durables, c'est à ce titre qu'elle est en droit de percevoir le versement mobilité, pour les financer.



MOBILISATION GLOBALE POUR LA SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) 2023-2025 a été signé le 29 novembre dernier : en quoi ce document contractuel est-il important pour répondre à vos besoins en matière de santé ?

La santé des habitants représente une priorité pour les élus du territoire de Saint-Louis Agglomération. À la suite d'un diagnostic partagé, la collectivité a souhaité s'impliquer en mettant en place un Contrat Local de Santé (CLS) d'une durée de 3 ans.

Celui-ci est porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et signé par les acteurs institutionnels et de proximité, afin de contribuer à proposer des solutions répondant aux besoins observés sur le territoire.

Il permet de prendre en compte des problématiques de santé dans les politiques locales, d'accompagner les porteurs de projets et de mieux coordonner les acteurs et les politiques de santé. C'est un outil évolutif, avec des actions qui pourront s'enrichir, mais guidées par 3 axes de travail.

Le programme prend en compte la santé dans sa globalité :

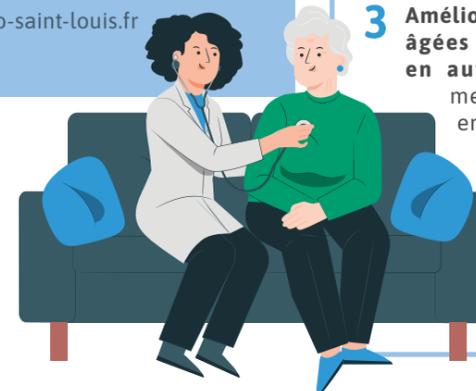
- 1 Améliorer l'accès aux soins et renforcer l'attractivité (para)médicale**, en attirant et en soutenant l'installation de professionnels, en facilitant l'accès aux soins transfrontaliers et en aidant les publics en difficulté face au numérique pour leurs démarches de santé ;
- 2 Renforcer la prévention, la promotion de la santé et contribuer à un environnement favorable à la santé**, par la promotion d'une alimentation saine et durable, l'activité physique, la prévention des cancers, en encourageant les mobilités actives, dans un environnement sain (qualité de l'air, espèces invasives comme le moustique tigre...), en développant un Conseil Local de Santé Mentale ;
- 3 Améliorer le parcours des personnes âgées pour faciliter leur maintien en autonomie**, en renforçant les mesures pour « bien vieillir » et en accompagnant les aidants, en facilitant l'accès aux transports et en coopérant face aux difficultés de recrutement sur les métiers médico-sociaux.

PLUS D'INFOS

Vous avez des questions, un projet qui s'inscrit dans cette stratégie ?

Contactez le service santé

Mail : sante@agglo-saint-louis.fr
Tél : 03 89 70 36 67



TOUS ENGAGÉS POUR LA TRANSITION DU TERRITOIRE !

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Saint-Louis Agglomération, adopté en décembre 2021 pour une durée de 6 ans, arrive à mi-parcours. Pour découvrir ou re-découvrir les engagements forts de Saint-Louis Agglomération, les avancées et les actions qui restent encore à construire ensemble, la collectivité et ses partenaires organiseront des événements grand public au deuxième semestre 2024.

Le bilan à mi-parcours d'un Plan Climat Air Énergie Territorial par la collectivité est un exercice obligatoire. Il doit être mis à la disposition du public conformément à l'article R. 229-51 du code de l'environnement.

PLUS D'INFOS

Restez connectés pour être au courant de ces événements :

bit.ly/mobilisons-nous
et www.facebook.com/SaintLouisAgglo

Envoyez-nous vos coordonnées pour être inscrit sur la liste de diffusion

Mail: climat@agglo-saint-louis.fr

DES POLLUANTS ÉTERNELS DANS LES CAPTAGES DE SAINT-LOUIS

Des analyses réalisées en 2023 révèlent des concentrations de composés perfluorés (ou Pfas) supérieures aux valeurs réglementaires (100 ng/l) dans l'eau du secteur des 3 Frontières. Ces analyses ont conduit l'Agglomération à fermer le puits le plus impacté de l'EuroAirport dès le mois d'octobre, afin d'atténuer les concentrations mesurées sur les 11 communes (Bartenheim, Kembs, Rosenau, Neuwiller, Village-Neuf, Huningue, Saint-Louis, Buschwiller, Hésingue, Blotzheim, Hégenheim) impactées de notre territoire.

11

communes
concernées

Sur les vingt-huit puits de captage qui desservent l'Agglomération, six affichent des taux supérieurs aux valeurs réglementaires, à proximité de Saint-Louis. Face à cette problématique émergente, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la collectivité ont communiqué début janvier 2024 auprès des usagers concernés pour les informer de la présence de ces molécules dans l'eau distribuée sans émettre de restriction d'usage. En effet, les Pfas reconnus comme les plus dangereux (PFOS, PFOA) sont très peu présents. La situation fait l'objet d'un comité de suivi piloté par le sous-préfet qui se réunit très régulièrement. Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public lancée d'ici la fin d'année, le futur délégataire aura à rétablir la qualité de l'eau.

Pour davantage de précision, vous pouvez contacter le 0969 393 276 (appel non surtaxé).

Vous pouvez également consulter l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS)

www.grand-est.ars.sante.fr
et www.agglo-saint-louis.fr



DES LOCAUX DISPONIBLES À LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE

L'espace Entreprises La Pépinière de Schlierbach vous propose plusieurs locaux disponibles à la location :

- des ateliers de 220m² sous télésurveillance composés d'un hangar de 140m² avec porte sectionnelle ; d'une mezzanine de 62m² ; d'un bureau de 18m² meublé
- des bureaux de 15m² sous télésurveillance meublés (bureau, armoire et chaise)

Ces biens sont exclusivement réservés à des créateurs ou repreneurs d'entreprises pour une durée d'hébergement maximum de 4 ans. Le loyer est progressif, à partir de 350 € charges comprises pour un bureau et 1 068 € charges comprises pour un atelier. Les entreprises hébergées profitent également de locaux communs (salle de réunion, cuisine, vestiaires etc...) et de services communs (fibre optique, reprographie, etc...). Les activités recevant du public ne sont pas acceptées. La sélection des candidatures se fait sur dossier.

PLUS D'INFOS

Cindy MAURER

Tél: 07 61 18 08 39

Mail: maurer.cindy@agglo-saint-louis.fr

Site internet: www.pepiniere-entreprises-3f.fr

LE SPORT À L'AGGLO DANS UNE FORME OLYMPIQUE !

Cent ans que les JO d'été n'avaient pas eu lieu en France ! En 2024, notre pays accueillera cet événement unique et majeur : les Jeux Olympiques du 26 juillet au 11 août et Paralympiques du 28 août au 8 septembre. Pour les communes et pour Saint-Louis Agglomération, c'est un moment festif, populaire autant que responsable, paritaire et durable qui se prépare. Il donne l'occasion non seulement aux amoureux de sport mais plus largement à tous de mettre en avant les vertus de la pratique sportive et les valeurs de l'olympisme. Tout le territoire est mobilisé autour de cet événement et investi depuis plusieurs mois pour proposer des activités aux habitants. Alors « Ouvrons grand les jeux » !



L'AGENDA

DU 17 AU 23 JUIN : Semaine olympique, placée sous le signe de l'inclusion, de l'équité et du respect à la piscine Pierre de Coubertin

Le sport est un formidable vecteur de sociabilisation qui permet de réunir les enfants autour d'objectifs et de valeurs partagés. Dans cet esprit, la semaine de l'olympisme, destinée aux plus jeunes, est organisée chaque année à la piscine Pierre de Coubertin. Durant 5 jours des enfants se réunissent autour de diverses activités sportives pour apprendre bien au-delà de la pratique sportive à travailler en équipe, se surpasser et rencontrer l'autre.

En plus des nombreuses activités proposées, les enfants pourront découvrir et être sensibilisés aux sports paralympiques. Ils termineront cette semaine le samedi 22 juin par une journée dédiée aux épreuves adaptées, où se mêleront publics valide et porteur de handicap.

DIMANCHE 23 JUIN : fête du sport à la piscine à l'occasion de la journée mondiale de l'olympisme

Pour conclure cette semaine en beauté, petits et grands seront accueillis à la fête du sport à la piscine Pierre de Coubertin pour sa 5^e édition afin de rencontrer les nombreuses associations sportives du territoire et découvrir leurs activités.



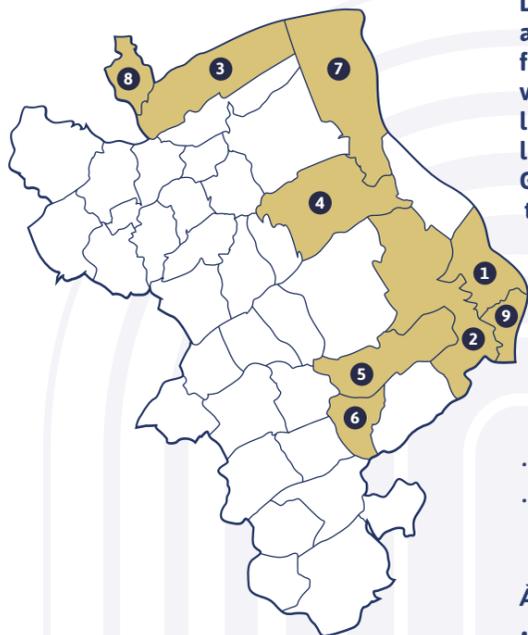
Vivre le sport par-delà les frontières : participez au Slow UP

Ralentir et profiter d'un temps de détente en modes doux, sur un parcours fermé à toute circulation motorisée à découvrir à son rythme : c'est le principe du Slow up. Plusieurs boucles sont proposées lors d'une édition trinationale, dont l'une passe sur le territoire de SLA, le dimanche 15 septembre. À ne pas manquer !



LES COMMUNES LABELLISÉES

TERRE DE JEUX



1 VILLAGE-NEUF LAURÉATE DES TROPHÉES TERRE DE JEUX

Depuis 2019, toute la commune vit au rythme des JO. Dans le cadre d'un projet global et inclusif, Village-Neuf a créé des classes olympiques pour sa « Génération 2024 », organisé des olympiades, impliqué les associations et croisé les disciplines avec la culture. Une démarche large, incluant la sensibilisation au handicap, le développement du design actif (des aménagements ou mobiliers favorisant la pratique sportive)... Un engagement durable, pour disposer d'un « Héritage des jeux ».

Seules deux communes alsaciennes figurent parmi les 24 lauréats nationaux des trophées Terre de jeux, parmi elles Village-Neuf, désignée « Coup de cœur » pour l'initiative originale, fédératrice, sociale et éducative du camp olympique à l'été 2023 et l'ensemble de son engagement. Bravo !

RETROUVEZ
LES REPLAYS
DE FRANCE TV 3
« Aux Jeux Citoyens »
(7, 9, 12 et 13 février)



Le projecteur est mis sur la France : cette année, les Jeux Olympiques d'été sont une formidable occasion de promouvoir les valeurs du sport : l'équité, le travail d'équipe, la fraternité, l'égalité, l'humilité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect. Grâce à l'universalité du sport, c'est également tout Saint-Louis Agglomération qui se rassemble et s'unit dans une dynamique positive, sans clivage et sans barrière. À travers de nombreuses manifestations et l'exemple des sportifs, c'est tout le territoire qui s'anime.

2 SAINT-LOUIS

- Semaine olympique en mars, scolaires
- 3, 2, 1 Faites vos Jeux avec la Région Grand Est les 11 et 12 mai : stands et jeux, en présence d'athlètes de haut niveau

À destination des scolaires :

- Ludo'lympique, athlétisme et course de vitesse, 1 jour/1 quartier, à chaque petites vacances
- Activités pour savoir rouler à vélo et apprendre à nager, lors des vacances
- Le 30 mai, opération Grand Stade, au Stade de la Frontière avec le comité départemental de handball et le club local
- Du 10 au 14 juin, rencontre d'athlétisme, au Stade de la Frontière
- Du 17 au 20 juin, participation à la Semaine Olympique

3 SCHLIERBACH

- 2021, présentation de l'histoire des Jeux Olympiques, paralympiques et les disciplines des JO de 2024 aux écoles élémentaires par le Conseil municipal
- 2022, olympiades multi-sports en partenariat avec le lycée Henner d'Altkirch
- 2023, découverte de la journée type d'un sportif de haut niveau avec le médecin de l'académie des sports de Monaco.
- Olympiades annuelles organisées pour les enfants de l'école.

• Participation au défi intervillages « 1, 2, 3, Bougez ! » : rendez-vous pour la 2^e édition les samedi 28 et dimanche 29 septembre !



4 BARTENHEIM

- Été 2023 : Camp olympique, Rive-Rhin de Village Neuf
- Semaine Olympique et Paralympique du 17 au 23 juin, à l'Espace 2000
- Fêtes des associations en septembre

5 HÉSINGUE

- Semaine olympique du 2 au 12 avril pour les scolaires
- Cycles scolaires sports olympiques
- Activités séniors et enfants durant les vacances
- Fin juin, journée olympique scolaire et grand public

6 BUSCHWILLER

- Marquages aux couleurs des JO dans la cour, le périscolaire et sur 2 places du village
- Roues colorées à travers la ville symbolisant les JO

7 KEMBS

- Exposition gratuite sur les Jeux Olympiques et Paralympiques à la Maison du Patrimoine jusqu'à fin septembre, les mercredis après-midi et 1^{er} dimanche du mois
- Journées de l'olympisme les 1^{er} et 2 juillet, pour les scolaires en partenariat avec les associations

FOCUS SUR 1, 2, 3, BOUGEZ

Ce défi inter villages – Schlierbach, Dietwiller et Landser est accessible à tous. Il a déjà eu lieu en 2023 et sera reconduit du 27 au 29 septembre prochains.

Le défi est simple : le village qui parcourt le plus grand nombre de km sur un temps imparti remporte le trophée, sur deux catégories (0 à 11 ans et 12 ans et plus). Chaque village propose un parcours culturel de 2,4 km (Astronomie, Nature, Patrimoine) et 1 parcours commun de 10 km.



LA FLAMME OLYMPIQUE PASSE PAR HUNINGUE

Le 26 juin de 9h45 à 10h05

de la Passerelle des 3 Pays
à la place Abbatucci

Le Relais de la Flamme est une tradition incontournable qui nous plonge dans les racines des Jeux. La torche a été allumée le 16 avril 2024, selon la tradition antique, à Olympie en Grèce. Au cours de son épopée en France, elle passera par Huningue le 26 juin dans le cadre de son étape locale, organisée par la Collectivité européenne d'Alsace.

Les deux éclaireurs porteurs de flamme, Éric Kueny (responsable du service des sports) et Valérie Ruetsch (directrice de l'école maternelle Lina Ritter), sont des représentants de Village-Neuf !

8 LANDSER

- Marche Nocturne dans le village, le 27 janvier
- Mini Olympiades Inter Écoles primaires de Landser, Dietwiller et Schlierbach, le vendredi 28 juin à Altkirch
- Participation à 1, 2, 3 Bougez du 27 au 29 septembre prochains

9 HUNINGUE

- Exposition à l'école Pagnol, pour découvrir l'histoire des JO, les enjeux géopolitiques, la féminisation du sport, les inégalités entre les peuples sans oublier les exploits sportifs
- Carnaval Olympique, le 13 février, avec la chorégraphie officielle des JO

• Olympiades, exposition pour les scolaires et les centres de loisirs

• Accueil du Relais de la Flamme, le mercredi 26 juin, avec des animations « Place à la flamme », de la Passerelle des 3 Pays à la place Abbatucci

Les événements passés
Les événements à venir

FAIRE DU SPORT C'EST PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ !



L'année olympique est l'occasion de multiplier les initiatives en faveur du sport, de travailler avec tous les acteurs pour démocratiser la pratique et encourager les athlètes en herbe, petits et grands. Sans oublier que faire du vélo ou marcher quotidiennement permet d'entretenir sa santé.

La santé des habitants représente une priorité pour les élus du territoire de Saint-Louis Agglomération. C'est pourquoi la collectivité est impliquée dans un Contrat Local de Santé (CLS), porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Son objectif est de promouvoir une prise en compte des thématiques de santé dans toutes les politiques publiques dont le sport. Au-delà des questions d'accès aux soins, les actions de Saint-Louis Agglomération en se croisant créent ainsi les conditions d'un environnement favorable à la santé.

La Fête du Sport, les multiples initiatives déployées par les communes à l'occasion de ces Jeux Olympiques sont autant d'occasions de promouvoir la santé par le sport et le formidable outil de prévention qu'il représente.



Joël Roudaire,
Vice-Président en
charge des sports,
maire de Kembs

« Pour cette année sportive entre toutes, nous avons eu la volonté de rassembler un maximum de personnes, en donnant de la visibilité aux associations qui font vivre le sport sur le territoire. La semaine olympique et les nombreuses animations sont l'occasion de mettre en valeur les bénévoles qui encadrent toute l'année, de valoriser la qualité de nos équipements, et de contribuer à l'animation locale.

Notre vision du sport est aussi transversale : elle mêle les valides et la pratique adaptée, elle diffuse la notion d'activité comme un bénéfice pour la santé à travers des actions innovantes, elle décroïsonne en associant sport et culture... Le rôle de l'intercommunalité est de faire sortir les actions des limites de la commune pour rassembler autour de messages universels d'inclusion, d'humanisme et de lien social.

© Jean-Philippe Dimeglio

LILIAN SCHMITT : UN SPORTIF EXEMPLAIRE

À 24 ans, le Villageneuvois Lilian Schmitt est déjà triple champion de France (catégorie T71) sur 50, 100 et 400 mètres et Vice-Champion (catégorie T72) sur le 60 mètres de Frame Running, une discipline athlétique adaptative.

Le rêve de ce coureur handisport est maintenant de se qualifier pour les Jeux de 2028 : « Après avoir pratiqué le lancer de massue, j'ai essayé cet équipement qui ressemble à une sorte de draissienne, en 2022. J'ai tout de suite apprécié d'avoir la possibilité de faire du sport grâce à lui », explique Lilian.

Atteint d'une infirmité motrice cérébrale, le jeune homme et sa famille ont longtemps dû chercher seuls une solution : « La discipline est récente et pas très répandue en France, alors qu'elle se pratique depuis longtemps aux États-Unis ou dans les pays nordiques. J'en ai donc parlé au Comité d'athlétisme de Saint-Louis, qui a créé une section handisport athlétisme, et on espère que des licenciés se présentent ! Je participe aujourd'hui à des meetings pour faire intégrer le Frame Running aux prochains JO paralympiques. Je vais aussi faire la course des 3 pays sur 10 km et des championnats d'Europe sont prévus l'an prochain si tout va bien ! ».

L'enjeu : faire comprendre que la culture du sport doit se normaliser pour tous, en trouvant les adaptations nécessaires, dans le cadre d'une pratique collective et inclusive. « Il y a toujours des solutions ! », conclut Lilian.



Lilian Schmitt, champion de Frame Running Villageneuvois

GOÛT DE L'EFFORT, PERSÉVÉRANCE, DÉPASSEMENT DE SOI, ENTRAIDE
SOLIDARITÉ, COOPÉRATION, RESPECT DES RÈGLES, ESPRIT D'ÉQUIPE
RESPECT, FRATERNITÉ, HYGIÈNE DE VIE, PARTAGE, DÉCOUVERTE, LIEN

L'ÉTÉ 2024 AU CENTRE NAUTIQUE PIERRE DE COUBERTIN...

Du dimanche 2 juin au dimanche 8 septembre 2024, vous pourrez pleinement profiter des installations et des multiples prestations à destination de tous les publics. Avec l'objectif d'améliorer la qualité de l'offre et l'attractivité des lieux tout en faisant preuve de sobriété énergétique.

Comme chaque année, en amont de sa réouverture Saint-Louis Agglomération va réaliser les travaux de réfections indispensables pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement. Malgré l'évolution des pratiques, la multiplication des piscines privées et la diversité d'offre dans les centres aquatiques de la région, le Centre Nautique Pierre de Coubertin continue à répondre aux attentes du public.

Il propose une surface de bassin qui satisfait, à la fois à la pratique du loisir sportif, mais également à celle du loisir familial. L'espace pataugeoire, le pentagloss et la structure gonflable sont des activités ludiques aquatiques également proposées à destination de tous... Ses larges surfaces pelouses, ses aires de jeux et son trampoline permettent également de diversifier les activités durant la journée. Le snack/buvette complète la prestation aux usagers.

Cet équipement reste particulièrement apprécié et les animations qui s'y déroulent font s'y croiser les générations.

Pour nager et voyager à petit prix, pensez au billet bleu ! Il comprend :

- 1 aller + 1 retour en bus ou tram sur le territoire français,
- 1 entrée au Centre Nautique,
- la possibilité de déposer votre voiture au parking P+R à la gare de Saint-Louis gratuitement pendant 14 heures.

€ Adulte 5,70€ et junior 3,50€

Passez votre Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en deux semaines

Plus d'infos sur : sports@agglo-saint-louis.fr ou formation@cfmns68.fr

Depuis 2021, la possibilité d'effectuer les réservations et le paiement en ligne des entrées et des animations facilitent l'accès au Centre Nautique, particulièrement les jours de beau temps et de fortes affluences.



Contact

Tél : 03 89 67 11 21

Mail : centrenautique.sl@agglo-saint-louis.fr

4 rue Saint-Exupéry à Saint-Louis

Site de réservation : bit.ly/4auTA42



... POUR FAIRE DU SPORT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Saint-Louis Agglomération a élaboré une charte éco-responsable pour les 5 équipements sportifs qu'elle gère.

Elle formalise ses engagements en matière de transition énergétique et écologique à travers des pratiques vertueuses et en sensibilisant et en responsabilisant les usagers. La collectivité, mais aussi les associations et les établissements scolaires sont ainsi signataires de cette charte, affichée dans tous les équipements et évolutive dans le temps.

SLA mène des mesures en matière :

- de sobriété énergétique,
- d'entretien et de nettoyage des locaux,
- d'hygiène,
- de recyclage et de réduction des déchets,
- de consommation d'eau,

- de gestion des espaces verts,
- de sensibilisation à la transition énergétique.

Cette incitation prend la forme de gestes concrets qu'il convient d'expliquer aux usagers entre autres dans le cadre d'un « parcours du baigneur »* afin qu'ils y adhèrent. En effet, les bassins sont à 26-27°C et les usagers incités à limiter l'éclairage inutile, tout comme la consommation d'eau sous la douche. Par ailleurs, les gymnases sont chauffés à 16° C.

*Respecter les espaces chaussés, non-chaussés, utiliser un maillot de bain propre, prendre une douche savonnée et courte avant d'entrer dans l'eau...

Retrouvez la charte ici : bit.ly/3sc8BXz



BUDGETS 2024 : DES EFFORTS POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR



Les budgets 2024 ce sont :

Près de 32 M € d'investissement

81 M € de fonctionnement

Soit près de 113 M € de dépenses au bénéfice des habitants et du territoire

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

16,5€ Développement durable - Environnement - Déchets



17,5€ Assainissement - Cycle de l'eau

4€ Développement économique et tourisme

2,5€ Mobilités durables

2,5€ Aménagement Habitat

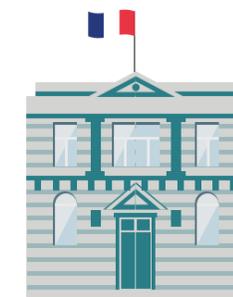
2,5€ Pompiers (contribution SDIS)

4,5€ Sport

3€ Enfance - Jeunesse - Santé

0,5€ Culture (Médiathèque, langue régionale)

7,5€ Transport public et scolaire



FRAIS DE GESTION ET DOTATIONS

6€ Remboursement de la dette

8€ Fonctionnement général

1€ Entretien du patrimoine

1,5€ Reversement État (FPIC)

22,5€ Reversements aux 40 communes



SERVICES À LA POPULATION

Les dépenses tous budgets confondus (budget principal et budgets annexes, fonctionnement et investissement)

- Pas d'emprunt supplémentaire.
- Pas d'augmentation des taux de la fiscalité en 2024.
- Le budget principal 2024 dégage un autofinancement de 8,9 M €.

« En 2023, nous avons dû faire des choix budgétaires difficiles... mais incontournables. En 2024, nous en récoltons les premiers fruits et la vigilance restera de mise les prochaines années. »

Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

LES TROIS FRONTIÈRES, ENTRE GUERRES ET PAIX

Située à la convergence des frontières, entre France, Allemagne et Suisse, Saint-Louis Agglomération conserve de nombreuses traces des conflits au long de son histoire.

Si le territoire comprenait quelques châteaux de l'époque médiévale, il n'en garde que de rares traces. La Guerre de Trente Ans (1618 - 1648) a transformé nos communes par de nombreuses destructions, les reconstructions qui l'ont suivie en sont une évocation à postériori.

Le rattachement progressif de l'Alsace au Royaume de France après ce conflit a quant à lui généré un patrimoine majeur à Huningue.

Les guerres contemporaines, en particulier la Seconde Guerre Mondiale, ont marqué les Trois Frontières. Situées dans le secteur fortifié d'Altkirch, les installations de la Ligne Maginot sont nombreuses et pour certaines installations, particulièrement bien valorisées. Partons à la découverte de ce patrimoine remarquable.



CASEMATE DES VERNES

Magstatt-le-Bas

Une casemate d'infanterie de la Ligne Maginot, la casemate des Vernes témoigne de l'importance de la région pour la défense de la frontière française.

Construite à partir de 1937, surplombant les communes de Magstatt-le-Bas et de Stetten, elle offrait une vue dégagée sur l'ouvrage fortifié d'Istein, sur la rive allemande du Rhin.



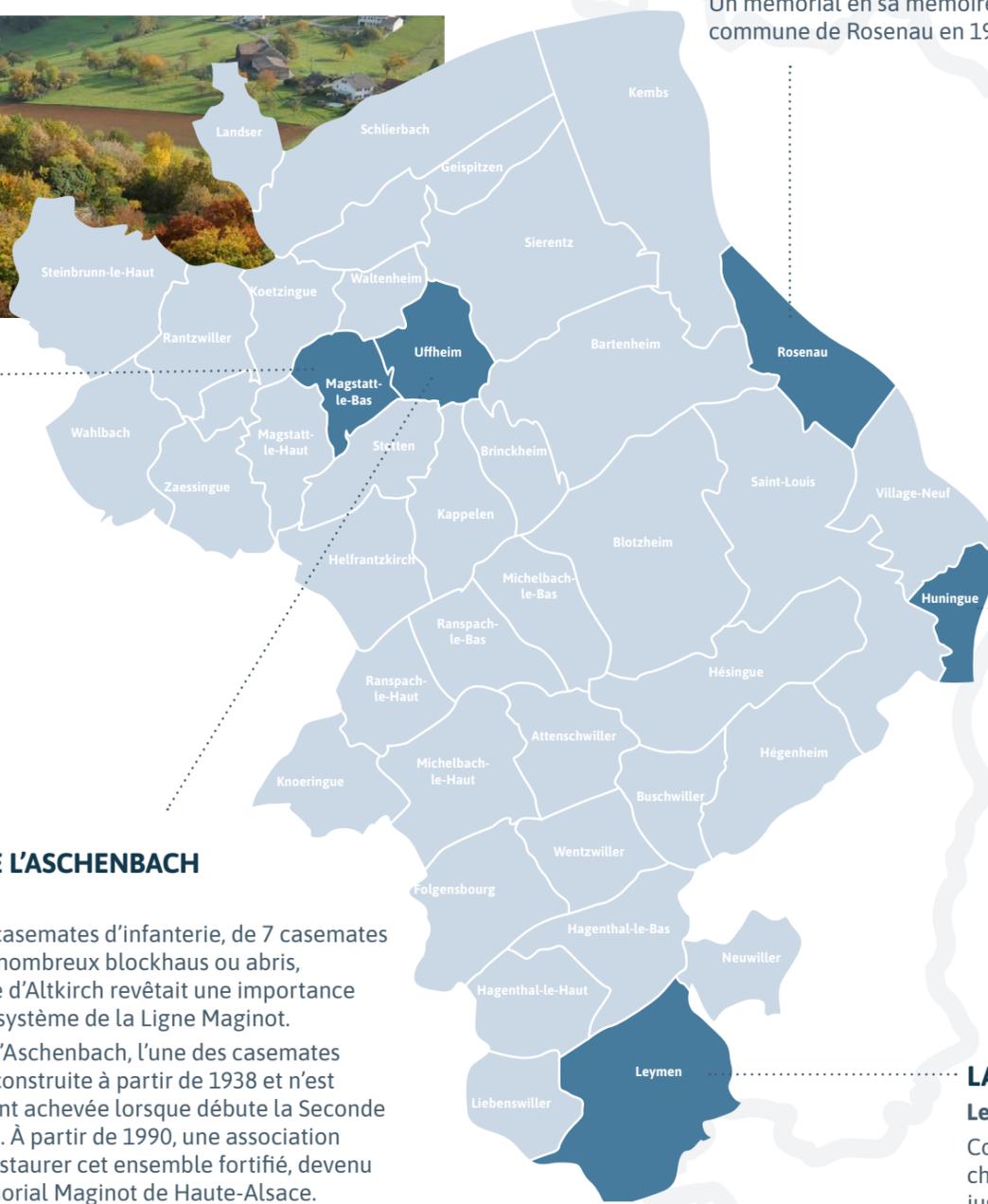
CASEMATE DE L'ASCHENBACH

Uffheim

Constitué de 32 casemates d'infanterie, de 7 casemates d'artillerie et de nombreux blockhaus ou abris, le secteur fortifié d'Altkirch revêtait une importance majeure dans le système de la Ligne Maginot.

La casemate de l'Aschenbach, l'une des casemates d'infanterie, est construite à partir de 1938 et n'est pas complètement achevée lorsque débute la Seconde Guerre Mondiale. À partir de 1990, une association entreprend de restaurer cet ensemble fortifié, devenu aujourd'hui Mémorial Maginot de Haute-Alsace.

i Plus d'infos sur : maginot68.com/pages/racine.php



MÉMORIAL JEAN DE LOISY

Rosenau

Le lieutenant Jean de Loisy, mort le 23 novembre 1944 à Mulhouse, est un héros bien connu de la libération de l'Alsace. Combattant dès les débuts de la Seconde Guerre Mondiale, il sert au sein du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique avec lequel il combat dans le nord de la Franche-Comté puis en Alsace.

Le 19 novembre 1944, vers les 17 h 30, il arrive à Rosenau et devient le premier officier français à atteindre le Rhin : « Pour un officier de cavalerie, voir cela et mourir » aurait-il alors dit. Il était célèbre pour combattre dans un char américain M4 Sherman. Un mémorial en sa mémoire, constitué autour d'un char de ce type, est installé par la commune de Rosenau en 1968.



PLACE FORTE

Huningue

En 1679, Louis XIV ordonne sa construction. Les travaux commencent dès lors sous la direction de Vauban et Tarade. Le patrimoine de la commune est fortement imprégné de cette période de l'Histoire (Place Abbattu, ancienne église Saint-Louis, hôtel du gouverneur, etc.).

Un riche musée historique et militaire retrace les événements qui ont marqué la ville. De récentes fouilles archéologiques ont permis d'affiner les connaissances sur les fortifications ouest.

i Plus d'infos sur : histoire-huningue.eu



© Musée Historique de Mulhouse/SAMM M59 David Bourgeois

LANDSKRON

Leymen

Construit à partir du XIII^e siècle, le Landskron est l'un des rares châteaux forts subsistant sur notre territoire. Il est remanié jusqu'au XVIII^e siècle comme élément défensif de la frontière entre la France et la Confédération helvétique.



© Karen Yeow



DES TRÉSORS « PAS PERDUS »

Ils ne sont souvent plus récoltés par manque de temps. Autant de denrées gâchées quand ces fruits et légumes ne sont pas ramassés ! Sur un territoire où on trouve une production variée et de qualité, comment limiter le gaspillage alimentaire, créer du lien et valoriser ces productions locales ? Poursuivant sa dynamique d'une politique en faveur de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire (ESS), Saint-Louis Agglomération a lancé un appel à projet. Elle invite ainsi les communes membres, les associations et entreprises de l'ESS à développer des initiatives locales, pour que les fruits et légumes ne soient « pas perdus ».

En les laissant dépérir, c'est une ressource qu'on délaisse et des paysages riches de biodiversité qui se dégradent. Saint-Louis Agglomération soutient donc financièrement la dynamique naissante permettant d'organiser en saison des demi-journées conviviales de ramassage de fruits et légumes. Les structures qui s'y engagent en profitent pour partager leurs connaissances et sensibiliser les participants aux causes qui leur sont chères. La collectivité a ainsi attribué des soutiens financiers en plus d'un appui en termes de logistique et de communication. Les projets retenus sont totalement gratuits et inscrits dans une démarche solidaire et sociale en destinant une partie des récoltes à des publics spécifiques (personnes en situation de précarité, personnes porteuses de handicap...).

Zoom sur l'initiative du GASPR (Groupement d'Achat Solidaire du Pays Rhénan) à Kembs :

L'association organisera des ateliers collectifs de transformation de légumes au printemps et en été, durant lesquels chaque participant pourra repartir avec quelques bocaux de sa production.

Elle est également à l'origine d'une plantation participative (une centaine d'arbres et arbustes), le 25 novembre dernier sur un nouveau terrain à aménager.



VENEZ AUSSI DÉCOUVRIR
LES « FERMES OUVERTES »
LE 2 JUIN PROCHAIN.

4 fermes du territoire vous ouvriront leurs portes (des animations, de la restauration et plus encore au programme !)

Plus d'informations
sur la page du service
développement rural !



JETER EN DERNIER RESSORT !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages en plastique et en métal se déposent dans le bac jaune, avec les papiers, les magazines et cartons... même les pots de yaourts et autres sachets ou barquettes. Le tri est donc devenu plus simple pour les 84 000 habitants de l'Agglomération, avec en un an des résultats déjà mesurables et prometteurs. Bilan.

Douze mois après la simplification des consignes de tri, le bilan des tonnages collectés est globalement positif. Il témoigne d'une implication encourageante des citoyens puisque 4 424 tonnes supplémentaires ont été collectées entre janvier 2023 et janvier 2024, soit + 3%.

Aujourd'hui, plus qu'une seule question à se poser : « est-ce un emballage ? ». Ce geste quotidien est d'autant plus facile et permet à l'habitant de prendre conscience de la quantité de déchets qui peut être évitée ou valorisée. Le conteneur d'apport volontaire vert est toujours destiné aux bouteilles, flacons et pots en verre, sachant que ce matériau peut être recyclé à l'infini.

Les refus de tri

Les erreurs de geste de tri atteignent encore en moyenne 12% des tonnages collectés, soit 668 tonnes qui ne devraient pas se retrouver dans le conteneur. Ils sont principalement constitués de sacs d'ordures ménagères, de textiles sanitaires (couches), d'objets en plastique (jouets), de vêtements, de bois ou de déchets électriques et électroniques (DEEE).

Ces derniers sont alors renvoyés vers l'incinération et représentent un double coût de traitement. Un bon geste de tri des habitants est donc indispensable, autant pour des raisons économiques qu'environnementales.

Tri des biodéchets : c'est parti !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets vient s'ajouter aux nouveaux réflexes de réduction de nos poubelles. Saint-Louis Agglomération s'est préparée activement à cette échéance dès 2021, avec 5 communes tests pour l'expérimenter, puis la distribution de bioseaux et sacs kraft sur les secteurs de Sierentz et du Sundgau en 2022 et 2023. En 2024, les communes de Saint-Louis et de Huningue seront-elles aussi équipées pour un déploiement achevé en 2025 avec les huit communes restantes du secteur des Trois Frontières.

Méthaniser plutôt qu'incinérer

La méthanisation est un processus qui permet de décomposer la matière organique par l'action de la chaleur, de bactéries et d'organismes qui la transforment alors en biogaz, une énergie locale et renouvelable. En 2023, 250 tonnes de déchets alimentaires ont été méthanisées ! Faisons encore mieux, pour les recycler et ne plus les incinérer.

Trier est un geste simple, mais efficace pour réduire les ordures ménagères, dont le coût de traitement est de plus en plus élevé pour la collectivité et pour l'environnement.



DÉCHETTERIE OUEST : IMAGINONS LA DÉCHETTERIE DU FUTUR

Pour réduire nos déchets à la source, Saint-Louis Agglomération crée un lieu qui favorise le réemploi, la réparation ou le détournement des objets. Le but : récupérer, donner, réparer et jeter en dernier ressort ! Afin d'accueillir de nouveaux types de déchets, jouets, articles de sport et loisirs ou bricolage, jardinage, la nouvelle déchetterie sera organisée en trois zones : le réemploi, géré par une association d'aide à la réinsertion, les déchets verts et des quais de déchargement pour les autres types de déchets.

Ce nouvel équipement sera également un lieu de prévention et de sensibilisation, une occasion de changer de regard avec des animations grand public et scolaires, ainsi que des espaces pédagogiques. Les travaux ont débuté en janvier sur le ban communal de Blotzheim, en limite de la zone industrielle de Hésingue, pour un montant d'environ 4 millions d'euros. Elle devrait ouvrir vers l'été 2025.

CONTACT

Pour toutes vos questions, contactez le service des déchets ménagers de Saint-Louis Agglomération au 03 89 70 22 60.



ACCÈS AUTOROUTE-AGGLOMÉRATION DES 3 FRONTIÈRES : FLUIDIFIER ET SÉCURISER

Le 19 février, la Collectivité européenne d'Alsace a lancé d'importants travaux au niveau de l'A35 et de la RD105 à Saint-Louis. Cette vaste opération, prévue jusqu'en 2027, représente un budget de 74,5 M€. Le projet 5A3F - Aménagements pour l'Amélioration des Accès Autoroute-Agglomération des 3 Frontières - permettra de sécuriser les déplacements et de désengorger l'Agglomération, dans ce secteur en pleine expansion économique. Saint-Louis Agglomération participe à hauteur de 15 millions d'euros.

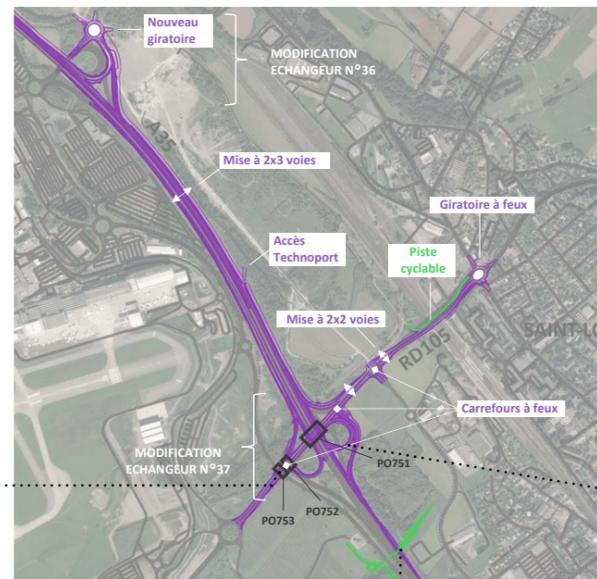
Située à proximité immédiate de l'une des plateformes douanières les plus fréquentées de France, l'échangeur A35/RD105 est un nœud important de trafic à la fois de transit et pendulaire, local comme transfrontalier. Sur l'A35, des pics d'affluence de plus de 53 000 véhicules usagers enregistrés quotidiennement, 30 000 usagers circulent aussi sur la RD105 en moyenne par jour, dont 1 800 poids lourds.

Face à ces constats, différentes opérations d'aménagement sont prévues pour améliorer la gestion de cet axe routier crucial :

- Sur l'A35, sécurisation des accès à l'EuroAirport, à la RD105 en direction de Saint-Louis et d'Altkirch, travaux préparatoires à la mise à 2x3 voies, création d'une passerelle cyclistes-piétons franchissant la route douanière et l'A35.
- Sur la RD105, installation de quatre carrefours à feux tricolores à détection de remontées de files facilitant la régulation de la circulation, mise à 2x2 voies entre les giratoires du fret à Héisingue et du cimetière à Saint-Louis, création d'une piste cyclable en site propre.



Futur accès depuis la Suisse vers l'EuroAirport



Passerelle piétons-cycles



Franchissement A35

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE POUR UN IMPACT LIMITÉ

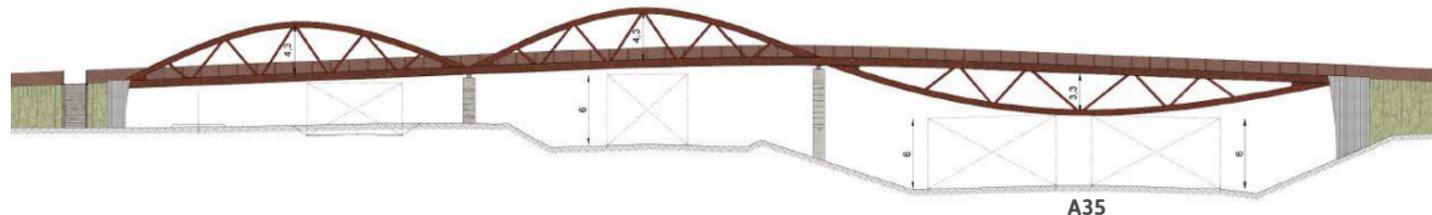
L'envergure de l'opération 5A3F nécessite des moyens de communication renforcés. Ainsi, les usagers et les riverains sont prévenus des perturbations en amont des opérations, et informés régulièrement de l'avancement des travaux. De plus, des vidéos, des visites de chantier et réunions publiques sont prévues ainsi que différents points d'étape dans la presse, le web et les réseaux sociaux. Les premières perturbations sont prévues à partir d'avril 2024.

i Rendez-vous sur alsace.eu > Aides et services > Mobilité et transport et sur infochantier5A3F pour suivre l'évolution du chantier.

PLUS D'INFOS

Pour limiter leur impact sur la circulation, les travaux sont scindés en plusieurs phases et concentrés la nuit. Les deux sens de la circulation seront maintenus au niveau de l'A35 et de la RD105. Un pont temporaire sera mis en place au-dessus de l'A35 pour éviter la coupure de la RD105.

- Février 2024 à mars 2027
élargissement autoroute
Mise à 2x2 voies RD105
Pose passerelle piétons-cycles
- Mai 2024 à juillet 2026
Mise en à 2x2 voies RD105



L'ÉCOLOGIE, UNE PRIORITÉ

Dans le cadre de ce projet attendu depuis plus de 10 ans, les élus des collectivités impliquées ont mis un point d'honneur à mettre en œuvre un aménagement routier améliorant les usages et le respect de l'environnement.

- La consommation de terrains naturels sera réduite grâce à l'optimisation de la géométrie du projet.
- Les matériaux extraits du chantier seront revalorisés au maximum pour permettre leur

réemploi sur site et économiser des ressources naturelles.

- Les mobilités douces seront mises à l'honneur, avec un développement des déplacements à vélo et à pied grâce à la réalisation d'une passerelle piétonne et cyclable entre la gare de Saint-Louis et la zone d'activité intercommunale du Technoparc à Héisingue.

CHIFFRES CLÉS

74,5 M€
Budget total de l'opération

37,35 M€
Collectivité européenne d'Alsace

18,05 MCHF
Agglomération de Bâle

15 M€
Saint-Louis Agglomération

3,8 M€
État français



UN TRAVAIL ET UN TOIT

Avec le concours d'Action Logement et de ses 40 communes, Saint-Louis Agglomération a lancé un sondage auprès des salariés et employeurs locaux, afin de proposer des solutions pour les personnes qui travaillent dans le bassin d'emploi de l'Agglomération et peinent à s'y loger.

En effet, **trouver un logement à prix abordable dans le secteur des Trois Frontières devient de plus en plus difficile**. Une problématique qui peut aussi être un frein à l'embauche.

Entre le 3 juillet et le 11 septembre 2023, les actifs et les employeurs du territoire ont été nombreux

à répondre à un questionnaire en ligne, avec 435 répondants du côté des salariés et près d'une quarantaine d'employeurs. Une version, destinée aux salariés, permettait d'identifier et de mieux comprendre leurs besoins en logement.

Une autre version, adressée à un panel représentatif d'entreprises et aux collectivités locales, visait à mieux comprendre les interactions entre logement et emploi, notamment au niveau des recrutements et de la fidélisation du personnel.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS

51%

des sondés déclarent avoir rencontré des difficultés à se loger, plus particulièrement les locataires de moins de 35 ans ou de plus de 60 ans, à cause de logements trop chers, insuffisants en nombre, trop petits ou trop éloignés de leur lieu de travail. D'autre part, plus de 3/4 des répondants prennent la voiture pour effectuer leur trajet domicile - travail.

62%

des employeurs considèrent que les difficultés à se loger constituent un frein à l'embauche, 55 % estiment que c'est une problématique pour fidéliser les salariés, voire un obstacle pour certains d'entre eux. Pour remédier à cette situation, un tiers des employeurs met en œuvre des actions d'information et d'accompagnement en faveur de ses salariés.

75%

des employeurs jugent que la situation du logement s'est dégradée ces 5 dernières années, notamment au niveau des prix de l'immobilier difficilement abordables, en particulier pour les non-frontaliers.

Des informations indispensables à l'élaboration de la politique locale de l'habitat

À partir de ces retours d'expérience, quelques pistes d'actions ont été identifiées pour adapter la politique de l'habitat de Saint-Louis Agglomération :

- Développer une offre de logements abordables, intermédiaire entre le parc social et le marché libre,
- Diversifier les typologies de logements,
- Redonner vie au patrimoine en friche en le transformant en logement,
- Renforcer les moyens d'information et d'accompagnement des personnes à la recherche d'un logement,
- Faciliter le rapprochement entre domicile et lieu de travail.



adil
du Haut-Rhin



UNE MATINALE SUR L'INVESTISSEMENT LOCATIF

Propriétaires bailleurs, investisseurs... Saint-Louis Agglomération et ses partenaires vous accueillent durant une matinée pour vous présenter les dispositifs de soutien à la mise en location et à la valorisation de votre bien immobilier.

Vous pourrez y trouver des informations utiles et des conseils personnalisés pour réussir votre investissement et le sécuriser.

Plus d'infos

Samedi 21 septembre 2024
à Blotzheim (Maison des Associations)
De 8h30 à 12h

CONTACT

Service Habitat de Saint-Louis Agglomération
Mail : habitat@agglo-saint-louis.fr

Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité...

Les juristes de l'ADIL 68 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) sont à votre disposition lors de **4 permanences mensuelles** organisées sur le territoire avec le concours financier de Saint-Louis Agglomération. Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits !

Plus d'informations



NOS RÉSEAUX SOCIAUX VOUS METTENT À L'HONNEUR

Si vous ne la connaissez pas encore, venez suivre notre chaîne YouTube : vous pourrez y découvrir notamment une série de vidéos en immersion « au cœur des communes » de Saint-Louis Agglomération.

L'occasion de faire un tour d'horizon du territoire à travers ses nombreux atouts, ses particularités... D'autres suivront. Une certitude : nous avons chaque fois autant de plaisir à les réaliser que vous aurez à les visionner !



MOUSTIQUE TIGRE, COMMENT NE PAS L'INVITER CHEZ SOI



L'information est officiellement arrivée en même temps que le printemps cette année : désormais, aucune région de France n'est épargnée par le moustique tigre. Cet insecte qui s'est implanté partout est non seulement très irritant, mais il est aussi un vecteur potentiel de virus comme la dengue, le Zika ou le chikungunya. Pour limiter sa propagation, adoptons les bons gestes.

Originaire d'Asie, ce moustique reconnaissable à sa très petite taille et ses bandes blanches colonise nos territoires à la faveur du changement climatique. Il est nuisant sur une longue période dans l'année (mai à octobre), et pique surtout en journée. Avant de voler et de piquer, il se développe dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment-là qu'il faut agir. Les bons gestes :



Videz, une fois par semaine les bâches, les récipients qui peuvent accueillir de l'eau stagnante, ou remplissez-les de gravier



Jetez les déchets qui peuvent recueillir l'eau



Couvrez les récupérateurs d'eau de pluie avec un couvercle ou une moustiquaire



Rangez les objets, brouettes et jouets à l'abri de la pluie



Entretenez les gouttières, rigoles et cheneaux



Favorisez l'écosystème (poissons dans les bassins, chauve-souris...)

80 %

des gîtes larvaires se trouvent dans le domaine privé, dans les jardins et propriétés : la lutte préventive est donc l'affaire de tous !

Elle fait également écho à la nécessité de limiter l'arrosage en période de restrictions d'eau.

Une bonne raison de plus !



Si vous êtes intéressé et souhaitez faire de la pédagogie autour de vous, la Brigade Verte est à la recherche de bénévoles qu'elle forme pour qu'ils deviennent des relais de terrain et de sensibilisation aux bons gestes.

Saint-Louis Agglomération a réalisé une série de vidéos de sensibilisation en suivant les équipes de la Brigade verte. VENEZ LA DÉCOUVRIR !



PLUS D'INFOS

**Brigade Verte du Haut-Rhin
Service de démoustication**

92 rue Mal. de Lattre de Tassigny – 68360 Soultz

Tél : +33 3 89 74 84 04

Application : applimoustique.brigade-verte.fr

Site internet : demoustication.brigade-verte.fr/agir-avant-detre-pique

FICHE PRATIQUE n°8



Nous vous proposons de retrouver régulièrement nos fiches pratiques « L'Agglo en vert » pour guider l'écocitoyen qui est en vous !

UN PETIT PARADIS ÉCOLOGIQUE DANS VOTRE JARDIN



Chez soi, on peut agir pour transformer son jardin en îlot de biodiversité, avec des aménagements simples et en faisant un entretien différent. Tous les conseils pour jardiner responsable !

AMÉNAGER

- Végétaliser un maximum et ne pas créer un îlot de chaleur en minéralisant (sols imperméables, macadam, parcelle recouverte de cailloux foncés, etc.), c'est réduire la température accentuée par les matériaux et rafraîchir votre jardin. Cela limite également les inondations en laissant l'eau s'infiltrer.
- Vous pouvez installer des récupérateurs d'eau, Saint-Louis Agglomération verse une aide à l'achat. Mais attention à ce qu'ils soient bien étanches pour éviter la prolifération du moustique tigre sur les eaux stagnantes.
- Créez des hôtels pour les pollinisateurs et des nichoirs pour oiseaux avec des matériaux de récupération, au calme et à l'abri des prédateurs tels que les chats.

JARDINER AU NATUREL

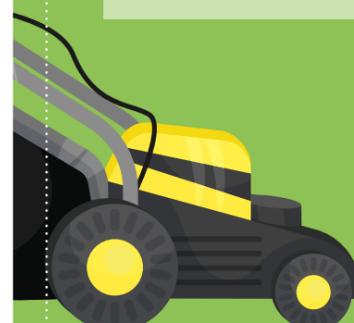
- Jardiner sans pesticide, utiliser son propre compost comme engrais, choisir des variétés de plantes bien adaptées plutôt qu'exotiques... C'est protéger la planète et votre santé aussi ! L'association de plantes aromatiques protège les végétaux voisins des insectes ravageurs.
- Couvrez avec du paillage, qui protège la couche superficielle du sol de l'évaporation trop rapide de l'eau en plein été, du gel et de l'érosion, pour éviter le développement des mauvaises herbes et enrichir la terre.
- Économisez l'eau en arrosant le matin ou le soir pour éviter l'évaporation. Utilisez de l'eau récupérée du rinçage de vos légumes ou l'eau de cuisson des aliments, qui peuvent être très bénéfiques pour vos plantes.

ENTRETENIR

- Laissez l'herbe et les fleurs vagabondes esthétiques.
- Évitez les tontes rases et trop fréquentes, qui nuisent à l'équilibre biologique (vers de terre, insectes, petits animaux...) et contribuent à faire augmenter la température.
- Constituez des abris simples en laissant les feuilles mortes, les tailles d'arbres en tas (hérissons et insectes), les amas de pierres (lézards)...

D'ailleurs, il est possible de participer au mois sans tonte en mai pour être convaincu !

Retrouvez l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie



43,8°C

24,5°C

19,5°C



200 PHOTOS POUR LA NATURE

L'association « 200 Photographies pour la Nature » et Saint-Louis Agglomération organisent le 6^e Festival International de Photographies Animalières et de Nature du 1^{er} juillet au 4 novembre 2024. Cette manifestation qui a lieu tous les 2 ans se tient dans la région des Trois Frontières et s'étend de Kembs à Huningue le long du canal de Huningue soit un parcours de plus de 14 km. L'objectif de l'exposition est de sensibiliser à la biodiversité et à sa préservation. Ce festival témoigne ainsi de la préservation des milieux et des espèces dans le respect de la vie sauvage.

À chaque édition, un invité est mis à l'honneur. Cette année, c'est Olivier Gutfreund, qui en est le parrain. Ce passionné du monde animalier proposera une sélection de ses plus belles images, capturées lors d'un voyage en Norvège.

Davantage d'informations sur l'événement : www.200photographiespourlanature.com



VOS RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE PETITE-ENFANCE

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale ayant pour objectifs d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Il s'agit d'un projet social fondé sur le partenariat avec la Caf. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Ces derniers, définis d'après un diagnostic réalisé avec la Caf, couvrent principalement la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité... autant de thématiques rassemblées dans une feuille de route d'actions répartie sur 3 ans.

Dans ce cadre, Saint-Louis Agglomération a réalisé une enquête diffusée aux habitants en septembre et octobre 2023. Celle-ci a recueilli près de 400 réponses permettant d'affiner la connaissance des besoins en services sur le territoire.

Parentalité

Les trois thématiques prioritaires sur lesquelles les parents souhaitent être accompagnés sont la scolarité (44%), le développement de l'enfant et du jeune (41%) et les réseaux sociaux (36%), la santé et le cadre éducatif.

Petite-enfance

85% des familles avec des enfants ont un ou plusieurs modes de garde et ont majoritairement recours à une crèche (63%). Presque la totalité fait garder ses enfants de manière régulière (96%), à proximité de chez eux. 43% des familles ont déjà eu recours aux relais petite enfance de Saint-Louis Agglomération. La moitié des familles a néanmoins rencontré des difficultés pour trouver un mode de garde, par manque de places en structures d'accueil collectif (89%) et en raison d'horaires d'accueil inadaptés (29%). Les parents évoquent donc le besoin de développer l'offre. La création de nouveaux EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) serait une piste pour combler les attentes des familles. Les difficultés de renouvellement des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire sont préoccupantes. Une campagne de promotion du métier d'assistant(e)

maternel(le) offrirait de nouvelles perspectives de vocation de la profession.

Enfance

89% des répondants disposent d'un accueil périscolaire dans leur commune. 30% des parents ont tout de même rencontré des difficultés pour faire garder leur enfant sur ce temps d'accueil, principalement pour manque de places et à cause d'horaires d'accueil inadaptés à leurs besoins. 74% déclarent avoir connaissance des animations proposées par leur commune ou l'intercommunalité pendant les périodes de vacances scolaires, et la moitié d'entre elles y ont fait participer leurs enfants. La qualité des accueils périscolaires et extrascolaires est appréciée : les familles souhaitent néanmoins plus de places périscolaires et extrascolaires et un développement de l'accueil pendant les vacances.

Jeunesse

L'Espace Jeunes n'est pas bien identifié mais les familles ayant connaissance de ce service apprécient sa qualité. Les adolescents se rendant au sein de l'Espace Jeunes sont majoritairement autonomes pour se déplacer.



RETOUR AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE ET DE NOS LÉGENDES (8)

BARTENHEIM ET SES MOULINS

Le cours d'eau Muehlgraben (le bien nommé « Fossé des moulins ») qui traverse la commune de Bartenheim compte deux moulins, le moulin du haut, l'« Obermuhl » et celui du bas, le « Nideri Mehli ». Ces deux édifices sont anciens.

Le moulin du bas est cité ainsi dès le XIV^e siècle, puis au XV^e. Ce moulin à farine a fonctionné jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le moulin du haut, un moulin à farine également, conserve quant à lui des éléments architecturaux permettant sa datation.

L'inscription « 1595 » sur un linteau de sa salle des machines et un blason ciselé portant la date de 1631 sur une poutre témoignent de son ancienneté.

Si aujourd'hui le bruit des meules s'est tu, les deux moulins sont maintenant deux bâtiments d'habitation élégamment restaurés qui évoquent l'importance des ressources hydrologiques de notre territoire.



« Le moulin du haut dans les années 2000 ». © Eugène Groellin dans La Vallée du Muehlgraben vue par l'objectif d'E. Groellin, Siècle d'Histoire de Bartenheim et Environs, 2022.

LES MOTS D'ICI

Les mots en Q Petite énigme

À découvrir dans ce numéro, une petite énigme suivie de quelques mots désignant des cris ou des bruits :

Il est au bord du Rhin, - un **dàs isch kei Quàtsch** - et ce n'est pas que du bavardage - **'s isch wohr** - c'est vrai, dans le coin des Trois Frontières, une localité dont un étang situé en bordure de la route qui longe le Grand Canal a un nom dialectal qui rappelle le cri des batraciens qui le peuplent.

Avez-vous deviné de quelle localité et de quel étang il s'agit ?



À Village-Neuf, l'étang de pêche s'appelle « le Quakeri » du verbe quakera qui signifie coasser - tûet quakera - comme un crapaud - wi a Chrott - ou une grenouille - oder a Frosch - batraciens qui vivent dans les mares - Wässerlecher - et les étangs - Weyer.

Autres mots dialectaux désignant des cris ou des bruits :

- quaka ou quaksa** : croasser comme un corbeau, a Gràpp, aussi appelé a Quaker
- quickera** : pépier ; a **Quickerle** : un grillon.
- quatscha** : faire le bruit de l'eau dans laquelle on marche.
- quitscha** : faire un bruit strident ou encore grincer pour une porte.

Une contribution de Sylviane Spindler-Liégeon



VOS INFOS PRATIQUES



NOUS VOUS ACCUEILLONS

- du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail :
direction@agglo-saint-louis.fr

INTRAMUROS

- Pour avoir toutes les infos sur votre territoire téléchargez notre application IntraMuros



À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Pôle de proximité de Sierentz

57, rue Rogg-Haas
68510 Sierentz
Tél. : 03 89 28 54 28
pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

- Bureaux ouverts :
mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
jeudi : de 9 h à 12 h
vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Informations et démarches administratives :

- Antenne Assainissement et Eau de Sierentz
- Transports publics et transports scolaires
- Déchets
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Relais Petite Enfance et crèches
- Accueils de loisirs, séjours et animations jeunesse pendant les vacances scolaires
- Piscine couverte et Centre nautique
- Promotion de l'Alsacien

Antenne Assainissement et Eau de Hagenthal-le-Bas

2, rue Oberdorf - 68220 Hagenthal-le-Bas **Tél. :** 03 67 35 72 50

Espaces France services

Sierentz

17, rue Rogg-Haas 68150 Sierentz
03 67 27 01 30
france-services-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Ranspach-le-Bas

14, rue de Belfort 68730 Ranspach-le-Bas
03 67 93 00 22
france-services-ranspachlebas@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts :

- lundi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- jeudi : de 9 h à 12 h 30
- vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Des permanences sont également assurées par certains partenaires (impôts, ADIL68, France Rénov', conciliateur de justice, Mission locale, etc.).

TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO

www.agglo-saint-louis.fr
et sur les réseaux sociaux

Toute l'actualité de Saint-Louis Agglomération
Informations pratiques - Documents à télécharger...



UNE MAIN TENDUE POUR TOUS

Née en 2019, l'association Main tendue école Hésingue (MTEH) a débuté sur une simple volonté altruiste d'aider les familles en difficulté de la commune. Les années passant, elle est devenue un acteur incontournable du lien social sur le secteur et s'ouvre à tous sans se limiter à l'école ou à Hésingue. Portrait avec ses 2 co-Présidentes Gilda Viotti et Audrey Robin.

Dans une commune, l'école est un formidable accélérateur de lien entre les habitants. Tout parent vous le dira, on connaît mieux ses voisins lorsqu'on emmène ses enfants à l'école, qu'on se croise et qu'on développe de petits systèmes d'entraide, qu'on organise la kermesse... À Hésingue, l'école a été le point de départ d'une initiative bien plus large, une « main tendue » pour développer la solidarité et le lien entre les familles.

« Tout est parti d'une prise de conscience d'un groupe de parents. Nous sommes sur un territoire plutôt riche, et pourtant ça n'empêche pas que certaines familles puissent avoir des difficultés. Elles peuvent provenir de nombreuses causes : la barrière de la langue, les soucis financiers, les différences qui rendent l'intégration des nouveaux arrivants parfois compliquée dans un environnement alsacien... Et parfois, on les côtoie sans le savoir. Nous avons donc au départ décidé de mener des projets très simples pour leur venir en aide matériellement sans les stigmatiser », explique Gilda. « Ça pouvait être de simples boîtes de chaussons ou des fournitures mises à disposition à l'école, puis nous avons progressivement élargi la portée de nos actions. La crise sanitaire y avait malheureusement mis un frein, mais nous sommes reparties depuis de plus belle », précise Audrey.

Une association vivante appuyée par la mairie

Pour ces deux mamans au foyer, l'association prend beaucoup de temps et d'énergie : « On le fait parce qu'on aime ça. Nos deux autres membres du Comité directeur travaillent, mais Delphine Le Roux Marion et Joanna Gruntz contribuent énormément. Nous prenons toutes les décisions à quatre, en concertation », explique Gilda. « Nous bénéficions d'un soutien indispensable et très apprécié de la mairie, qui est toujours à l'écoute de nos demandes et bienveillante. Grâce à elle, nous sommes

aidé sur des questions logistiques, des gratitudes de salles... », ajoute Audrey.

Aujourd'hui, Main tendue école Hésingue compte 25 adhérents et propose des ateliers jeux de société un après-midi par mois, où le goûter est offert – « nous sommes les reines autoproclamées des crêpes ! », s'amuse Gilda. L'association participe également aux fêtes du village comme le marché de Noël, Hésingue en fête ou le jumelage et organise une soirée Halloween – « bonbons à volonté gratuits pour tous ! », glisse Audrey – des bourses aux vêtements, aux jouets...

Depuis l'an dernier, l'association est en charge des goûters lors de tous les spectacles jeunesse et accompagne les représentants des parents pour soutenir leurs projets par de l'aide ou du financement, comme le pédibus ou un voyage découverte par exemple.

De la solidarité plus que du caritatif

Après 5 ans, les fonds qu'elles collectent servent à financer leurs projets, ou sont reversés à des associations. « Notre but reste d'aider les enfants, sans concans sur qui serait bénéficiaire. L'association a une vocation de solidarité avant tout, dans une ambiance de village. Mais attention, pas dans une logique de repli : les actions sont ouvertes à tous les enfants, et pas seulement ceux de Hésingue, ni à destination des seuls parents d'élèves. Nous voulons continuer à favoriser la rencontre et l'échange, le lien social », concluent-elles. Avis aux futurs adhérents !

Plus d'infos sur Facebook : www.facebook.com/profile.php?id=61551104613301

HÉSINGUE



| ÇA SE PASSE ICI

YOUTUBE

SÉRIE « AU CŒUR DES COMMUNES »



**Thème 1
Biodiversité**

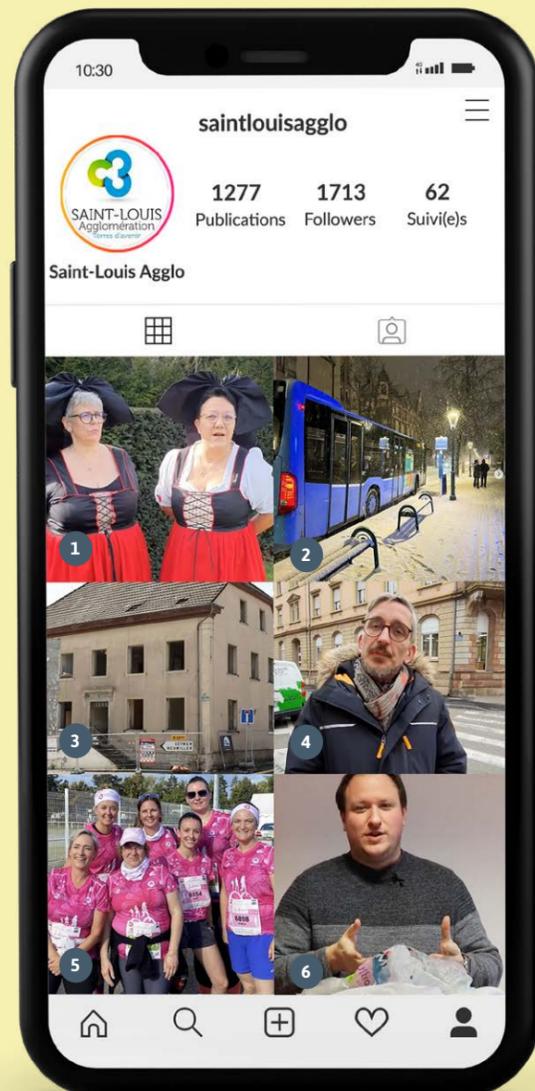
- Épisode 1 : Schlierbach – 210 vues
- Épisode 2 : Village-Neuf – 150 vues
- Épisode 3 : Helfrantzkirch – 88 vues
- Épisode 4 : Sierentz – 86 vues



**Thème 2
Fleurissement**

- Épisode 5 : Huningue – 184 vues
- Épisode 6 : Saint-Louis – 88 vues
- Épisode 7 : Kappelen – 259 vues
- Épisode 8 : Ranspach-le-Bas – 397 vues

INSTAGRAM



**1 FRIEHJOHR :
LE PROGRAMME : 116 LIKES**

www.instagram.com/reel/Cp2PLQlMSnj/

**2 PREMIÈRE NEIGE
EN 2024 : 104 LIKES**

www.instagram.com/p/C18vr6oORGf/?img_index=1

**3 DÉCONSTRUCTION
MAISON WACKER :
57 LIKES**

www.instagram.com/saintlouisagglo/p/CulbW8lgC2R/?img_index=1

4 LES TROIS ROIS : 57 LIKES

www.instagram.com/reel/CnESLUqMpDn/

**5 LES MULHOUSIENNES :
55 LIKES**

www.instagram.com/saintlouisagglo/p/CxYK6XBuoA5/

6 TRI DES DÉCHETS : 49 LIKES

www.instagram.com/reel/CngWZ-hLpNE/

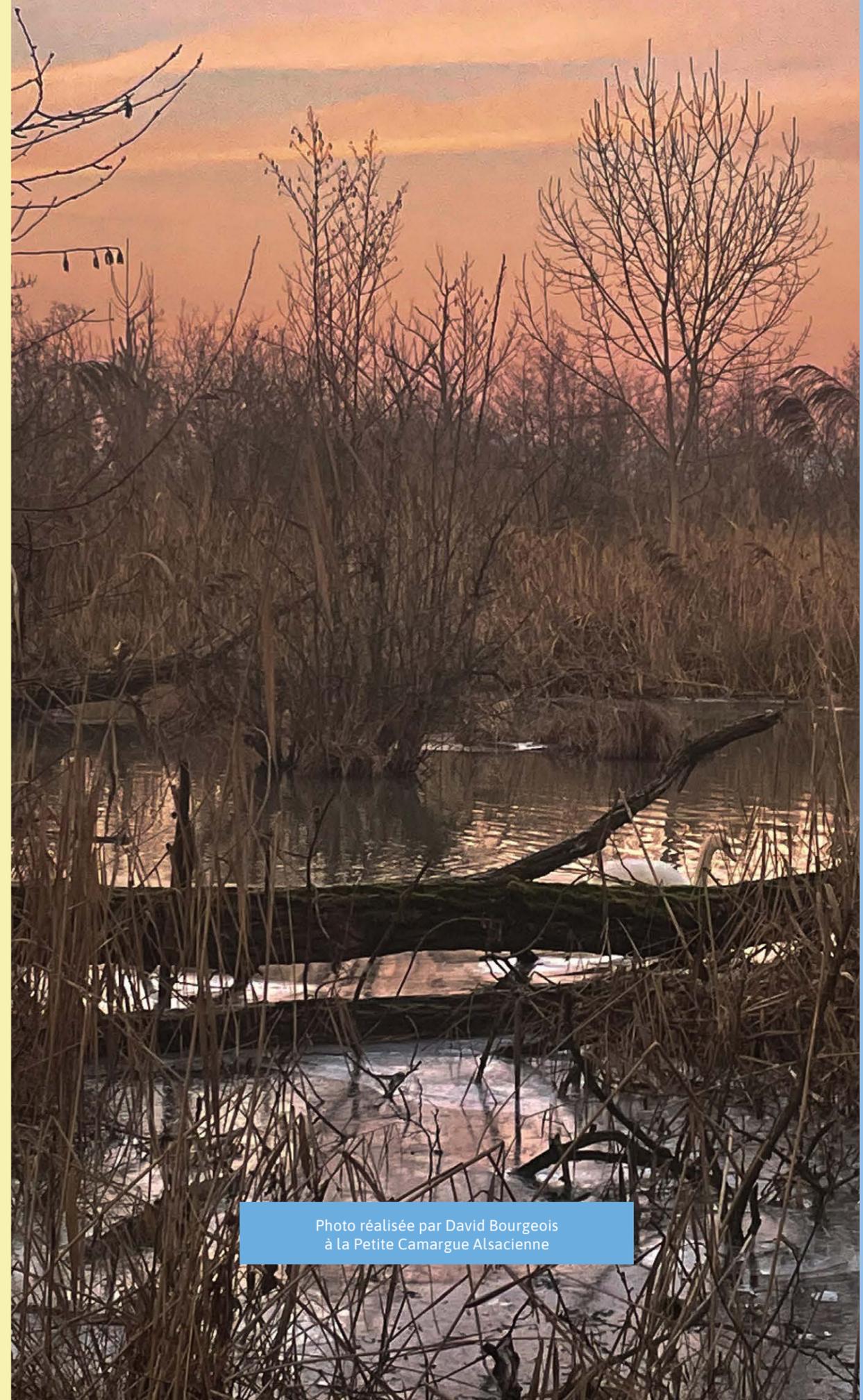


Photo réalisée par David Bourgeois
à la Petite Camargue Alsacienne

UN JOB D'ÉTÉ ASSURÉ AU CENTRE NAUTIQUE PIERRE DE COUBERTIN À SAINT-LOUIS !

**SURVEILLANT
DE BAINADE**

DEVENEZ SURVEILLANT SAUVETEUR AQUATIQUE !

Saint-Louis Agglomération forme et recrute
Prise en charge partielle du coût de la formation

Coût de la
formation

200 €

(coût réel 650 €)

Formation
condensée en
2 semaines

CONTACTS ET INFORMATIONS

Direction des Sports - Saint-Louis Agglomération : 03 89 67 09 29 - sports@agglo-saint-louis.fr

FNMNS : formation@cfmns68.fr